

Certificat de Spécialisation

Novembre 2021

Certificat de Spécialisation



Option: Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation continue
- Validation des acquis d'expérience(VAE)

CFPPA/UFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

Le Certificat de Spécialisation option Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs est un titre du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3

Activités

- Participer à la mise en œuvre des différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon sportif sous l'autorité de l'intendant ou de son responsable.
- Mettre en œuvre les techniques de plantation de végétaux d'ornement.
- Effectuer différentes activités liées à l'entretien du terrain et des équipements et installations connexes : tonte, arrosage, traitements du gazon, des végétaux d'ornement et obstacles, entretien des végétaux et des obstacles de jeux dans le cadre des golfs et réaliser l'entretien de premier niveau du matériel après utilisation.
- Participer à l'entretien des infrastructures : voiries et abords..
- Entretien des équipements de jeu : ramasse-balle, lave-balle, distributeur de balles.
- Participer à la préparation du terrain pour les compétitions.
- Réaliser des travaux préparatoires et il participe à la gestion des déchets végétaux.
- Organiser son travail.

Environnement du métier

- Travail en extérieur
- Travail en équipe

Débouchés

- Jardinier(ère)de Golf / Employé(e) en entreprise paysagère spécialisée en entretien de sols sportifs engazonnés.

Poursuite de formation possible

- formation d'intendance de parcs de golf (Greenkeeper).

Conditions d'admission - Pré-requis

- Avoir une entreprise d'accueil ou collectivité territoriale
- Être âgé entre 16 et 29 ans révolus
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3

- réaliser un entretien préalable
- Compléter le dossier d'inscription

- Classement en liste principale ou en liste complémentaire en fonction des notes obtenues et des appréciations au diplôme acquis et des 2 dernières années.

Accès à la formation

Annuel, début de la formation en automne.

Durée de la formation

La formation est organisée sur 560 heures.

Objectifs de la formation

Être capable de réaliser les activités suivantes :

- Participer à la mise en œuvre des différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon sportif.
- Mettre en œuvre les techniques de plantation de végétaux d'ornement.
- Effectuer différentes activités liées à l'entretien du terrain et des équipements et installations connexes.
- Participer à l'entretien des infrastructures : voiries et abords
- Entretien des équipements de jeu.
- Participer à la préparation du terrain pour les compétitions.
- Réaliser des travaux préparatoires et de participer à la gestion des déchets végétaux.
- Organiser son travail.

Contenus principaux de la formation

- Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité,
- Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf,
- Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité,
- Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur.

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, Travaux pratiques sur notre plateau technique golf à 6 trous, Travaux dirigés, Retour et partage d'expériences, Analyse de sa pratique professionnelle.



Adaptation possibles du parcours

Aucune

Modalités d'alternance

Parcours sur 12 mois : 16 semaines en établissement de formation en moyenne pendant les périodes scolaires et le reste du temps en entreprise.

Évaluation de la formation

- Le Certificat de Spécialisation est évalué en Unités Capitalisables (UC) tout au long de la formation.

- La possibilité- de valider un/ou des blocs de compétences, selon les cas.

Frais - Rémunération - Financements

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
 - La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise.
 - Vous entrez en voie directe (10 mois)
 - Plusieurs financements possibles : Pôle emploi, Région, Transition Pro, CPF, OPCO.
- Tarifs à partir de 12,50 € minimum de l'heure.
- Rémunération possible

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX

Tél : 04.77.44.82.00

cfppa.roanne@educagri.fr



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite 2020 : 100%



SATISFACTION

> Promotion 2020 : 70.83%



DURÉE

> de 10 à 12 mois



CONDITIONS D'ADMISSION

> Accessible à tous



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr

